

Grandes villes en péril

<https://bruxselsfuture.com/2026/06/17/grandes-villes-en-peril/>

Réactions de Magali Verdonck et Philippe Van Parijs

Magali Verdonck, docteure en économie au Dulbea ULB

Merci de mettre en avant la difficulté des villes wallonnes parce que la Wallonie rechigne beaucoup à reconnaître les besoins de la Région bruxelloise.

Leur situation est cependant bien plus favorable parce qu'il existe en Région wallonne et en Région flamande un Fonds des communes qui permet d'organiser une redistribution entre zones rurales et zones urbaines. Pas besoin, dès lors, de changer le mode de prélèvement de l'IPP pour résoudre le problème wallon.

Par contre, Bruxelles ne peut bénéficier d'aucune zone rurale sur son territoire. C'est pourquoi un financement interrégional est nécessaire et partiellement accordé depuis la dernière réforme institutionnelle. Attention à l'idée de prélever l'IPP en partie sur le lieu de travail. Depuis la généralisation du télétravail, l'argument est plus difficile à défendre, et très difficile à opérationnaliser si on veut tenir compte d'une présence parfois minoritaire sur le lieu de travail.

Il faut veiller à ne pas se retrouver dans la même situation que la récente réforme de la TVA ou de l'indexation partielle des salaires, qui engendrent un travail administratif disproportionné par rapport à l'avantage obtenu.

Philippe Van Parijs, philosophe et économiste

Lors du dernier workshop Re-Bel, Maxime Fontaine a fait une intéressante mise au point:

- Effectivement, comme le dit Magali, le télétravail introduira à la fois complications administratives et avantage moindre, voir négatif, pour Bruxelles en cas de prise au sérieux de "imposition sur le lieu de travail (les Bruxellois qui travaillent à l'aéroport seront bien à Zaventem, mais beaucoup de profs de l'enseignement supérieur et de cadres supérieurs travaillent une partie du temps à domicile).

- Plus important: la manière dont de l'allocation de solidarité (au profit des régions dont l'IPP par tête est suffisamment en dessous de la moyenne) fonctionne a pour effet (non anticipé) que la part de l'IPP attribuée à Bruxelles est (par tête) supérieure aux autres régions. (La 6e réforme de l'état était supposée avoir mis fin à cette anomalie.)

- Très important également: attention à la dynamique. Le PIB par tête est en décroissance en région bruxelloise et en croissance dans les deux Brabant.

En outre, bien sûr, attention à l'intensification de la concurrence fiscale pour attirer les entreprises.

Conclusion (ce n'est pas la première fois que j'essaye de tempérer ton ardeur sur ce point): la taxation du revenu sur le lieu de travail n'est pas une solution pour le financement de Bruxelles. Une meilleure taxation des donations et des héritages en est une, mais elle est bloquée par la concurrence fiscale.

Je prépare une carte blanche avec Paul De Grauwe sur le sujet.